



YAOUNDE, LE 01 JUIN 2022

LE PRÉSIDENT NATIONAL DE L'ACIC  
A  
SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE  
LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
-YAOUNDE-

**Objet : Votre soutien au hadj 2022**

Excellence Monsieur le Président de la République,

Par le biais de la correspondance N°433/CF/SG/PR du 31 Mai 2022 du Ministre d'Etat Secrétaire Général de la Présidence adressée au Ministre des Finances, vous avez instruit la mise à disposition d'une somme d'un milliard (1 000 000 000) de Francs CFA au titre de la subvention d'appoint au prix du hadj pour l'année 2022. Cette marque de considération à l'endroit des pèlerins camerounais honore toute la communauté musulmane et illustre à suffisance votre sensibilité aux problèmes de tarifications du hadj tant décrié.

Veuillez accepter **Monsieur le Président de la République** les sincères remerciements de la communauté musulmane pour ce soutien exceptionnel.

**Excellence Monsieur le Président de la République**, en date du 28 Mai 2022, l'ACIC a sollicité votre arbitrage au sujet de l'injonction du MINAT à l'origine de l'exagération des tarifs du hadj au Cameroun. Votre prompt réaction à cette sollicitation à travers la subvention accordée pourrait certes constituer un soulagement d'appoint aux préoccupations tarifaires (si la gestion obéit aux principes de transparence et d'équité) mais ne saurait à jamais être une solution durable au problème organisationnel décrié.

**Monsieur le Président de la République**, le transfert des compétences organisationnelles du Hadj à la communauté musulmane sous la supervision de l'Etat du Cameroun constitue le principal défi de l'heure. Nous réitérons à ce titre, notre sollicitation d'arbitrage pour faire prévaloir le caractère privé et sacré du pèlerinage et permettre aux musulmans de négocier par eux-mêmes les tarifs et services du Hadj sous la supervision du MINAT.

Tout en comptant sur votre compréhension habituelle, je vous prie d'agréer **Excellence Monsieur le Président de la République**, l'expression de ma très haute et dévouée considération.

